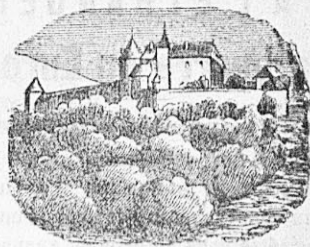




# LA GRUYÈRE



## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7<sup>25</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>40</sup> 6<sup>44</sup>. — BULLE, arr. 9<sup>05</sup> 12<sup>30</sup> 4<sup>30</sup> 9<sup>35</sup>.

**ABONNEMENTS**  
 Suisse. 1 an, Fr. 4.50  
 6 mois 2.50  
 3 mois 1.50  
 Étranger. 1 an 5.—  
 6 mois 3.—  
 3 mois 1.50  
 payables d'avance.  
 Prix du numéro : 5 cent.  
 On s'abonne dans les bureaux de poste.

**ANNONCES**  
 District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RECLAMES: Suisse, 30 cent. Étranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Boulayes (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

### Question d'impôts.

Dans leur dévouement aux affaires des contribuables, nos mandataires au sein du Grand Conseil n'ont rien trouvé de mieux que d'augmenter considérablement les charges qui pèsent sur leurs mandants.

Il est vrai que les graves fautes commises, que les lourdes erreurs des dernières années obligent nos gouvernants à chercher des mesures sérieuses en vue de l'équilibre du budget. Mais, pour le rétablissement de cet équilibre, il n'y aurait rien de mieux que de faire rentrer les capitaux dilapidés; il est tout naturel que cette rentrée devrait, en bonne équité, être exigée des personnages qui, par impérialisme, par ambition ou par orgueil, ont été la cause des pertes subies par le canton; faire rendre gorge à tous ceux qui ont gaspillé les deniers publics, tel était le premier devoir d'un gouvernement soucieux des intérêts publics. Mais, voilà, c'est dur de frapper d'anciens amis. C'est plus dur encore de porter un coup sensible au prestige d'un parti, alors qu'on a pris l'habitude d'identifier les intérêts de ce parti avec ceux du canton tout entier.

Restait la question des économies. Mais, pour réaliser des économies, il est nécessaire de frapper ceux qui profitent des deniers publics; il faut arriver à la grave détermination de priver de leur douce sinécure de nombreux bénéficiaires; il faut restreindre des dépenses qui, pour quelques-uns, sont un titre de gloire et d'orgueil. Or, en vertu de l'exclusivisme dont notre gouvernement a constamment fait preuve dans la répartition des postes officiels, ce serait frapper uniquement des amis politiques, des agents électoraux d'autant plus dévoués que leurs intérêts sont plus sérieux.

Il n'y avait donc plus d'autre ressource que d'augmenter le rendement des impôts. Ceux-ci s'appesantiront donc spécialement sur les terres. En dépit des précautions prises, les capitaux chercheront constamment à se soustraire à l'obligation de l'impôt. Ils émigreront et, partie la matière, partis les impôts.

La décision du Grand Conseil a cru ménager les susceptibilités des contri-

buables à l'impôt sur les revenus et sur le produit du commerce et de l'industrie. Pour ceux-là, on n'a pas relevé la quote des impôts les concernant; ils étaient donc fondés à croire que, étant déjà lourdement frappés, ils seraient épargnés par cette nouvelle mesure pratiquée par le fisc insatiable. Quelle erreur! S'imaginait-on que les Commissions d'impôt sont créées uniquement pour le plaisir de constater les déclarations des contribuables? Une meilleure application des lois existantes, a dit le message au Grand Conseil. Or, cette meilleure application consiste tout simplement en un nouveau tour de vis au pressoir de l'impôt. Si l'on n'augmente pas la quote de l'impôt, on se garde bien de maintenir le chiffre imposable. C'est en augmentant, d'une manière considérable parfois, ce chiffre imposable que l'on arrive à faire rendre le maximum possible à cette branche des recettes fiscales.

Or, si l'on peut constater un relèvement important des charges pesant sur nos industriels et nos commerçants, à une époque où les affaires ont considérablement diminué, où les bénéfices sont on ne peut plus restreints, qu'en sera-t-il lorsque la situation sera redevenue normale?

Ils arriveront certainement à regretter les temps anciens où les contribuables ne devaient verser que le dix pour cent de leur revenu.

Vraiment, le fisc a parfois dépassé la mesure; on ne saurait le lui reprocher; il est fait pour encaisser le plus possible et il s'acquitte merveilleusement de sa besogne. Mais ceux à qui l'on pourrait reprocher trop de zèle, ce sont les diverses commissions chargées du travail d'élaboration des quotes d'impôts. Ces commissions devaient, en ce moment, tenir compte des circonstances, ne point rechercher uniquement les intérêts de l'Etat, mais respecter ceux des contribuables qui sont assez durement lésés par les événements.

Mais demander que règne la justice dans un pays où fleurit l'esprit d'exclusivisme et de tyrannie oligarchique, c'est demander l'impossible. Aussi longtemps que l'on ne tiendra pas compte des vœux populaires, aussi longtemps qu'une partie des électeurs seront systématiquement mis de côté dans la gestion des affaires publiques,

on ne pourra attendre aucune œuvre vraiment utile et surtout vraiment équitable.

### NOUVELLES SUISSES

**Conseil fédéral.** — Tandis que M. Decoppet, président de la Confédération, fait un séjour à Locarno, M. Motta, qui vient de se remettre d'une crise d'influenza, est parti pour Montreux, où il se reposera une quinzaine de jours, dit le *National suisse*.

M. le conseiller fédéral Müller doit garder la chambre depuis dimanche.

**Parti radical genevois.** — Le comité central de ce parti a décidé d'écrire au Conseil d'Etat et de le prier de demander des explications au sujet du transport projeté de troupes de la IV<sup>e</sup> et de la V<sup>e</sup> division dans la Suisse romande le soir du jugement de Zurich.

**Censure postale.** — On écrit de Berne à la *Revue* :

L'application de la censure aux correspondances entre pays neutres est très critiquée depuis qu'elle s'exerce dans nos rapports avec des pays d'outre-mer, et l'on oublie que le premier Etat qui nous ait soumis à ce régime vexatoire est l'Autriche. Notre voisin continue à exercer une surveillance sévère sur nos correspondances avec la Roumanie, ainsi qu'en témoigne l'exemple suivant. Il y a quelques jours, une lettre adressée de Berne à la légation serbe à Bucarest et dont le contenu avait trait à un but humanitaire, était retournée à l'expéditeur avec la mention « N'est pas permis. Retour. » Elle portait l'estampille de la commission de la censure de Feldkirch.

**A la censure.** — La commission du contrôle de la presse n'est pas un de ces organes dont les membres s'éternisent dans leur charge. Son ancien président, M. le professeur Huber l'a quittée au bout de peu de mois; son nouveau président, M. Röthlisberger, vient de donner sa démission pour raisons de santé et la mort lui a enlevé M. de Diesbach. C'est M. Welti, correspondant à Berne de la *Neue Zürcher Zeitung*, qui devient président de la commission. Le Conseil fédéral a remplacé M. de Diesbach par M. le conseiller national Deschenaux. Reste à nommer un nouveau membre.

**Nice, port de ravitaillement de la Suisse.** — A la suite des démarches entreprises par la S. S. S., une entente est intervenue avec les autorités françaises, notamment avec les autorités niçoises, en vue de l'utilisation du port de Nice pour le ravitaillement de la Suisse. Toutefois, cette mesure ne pourra entrer en vigueur avant un certain temps, en raison de la durée inévitable des préparatifs.

**L'affaire Froidevaux.** — L'affaire Froidevaux viendra le 10 avril devant le tribunal de cassation militaire à Berne.

**Les Suisses à bord du « Sussex ».** — Suivant des renseignements recueillis par la police, à Boulogne-sur-Mer, on confirme que M. E. Giger-Graf, de St-Gall, âgé de 35 ans, industriel de la broderie, demeurant à St-Gall, Göttestrasse, 22, a péri dans le torpillage du *Sussex*.

M. Giger laisse une femme et un jeune enfant. Comme il se rendait pour affaires en Angleterre, la légation suisse à Paris lui avait confié le 22 février le courrier suisse. A son retour, la légation suisse à Londres le chargea de la même mission.

Le département politique a demandé des renseignements complémentaires à Paris et à Londres.

Le nombre des Suisses qui se trouvaient à bord du *Sussex* n'est pas exactement connu. Outre ceux que nous avons indiqués, on mentionne la présence d'un M. Kohler et de deux Zurichois.

**Genève. — Justice militaire.** — Quatre grands minotiers genevois ont comparu devant le tribunal militaire territorial I pour avoir fabriqué de la farine non conforme au type fédéral. Tous quatre sont récidivistes. Les experts cités par l'accusation ont été vivement pris à partie par les défenseurs. Les quatre minotiers ont été acquittés.

Le tribunal a acquitté un soldat du bataillon 13 accusé de désertion.

Les juges ont estimé qu'il n'y avait ni désertion, ni violation des devoirs de service. Les frais ont été mis à la charge de la Confédération.

**Valais. — Funèbre découverte.** — On a découvert dans un canal, non loin du pont de Branson sur le Rhône, le cadavre d'un nommé Berclaz, de Mollens, près Sierre.



## A L'ÉTRANGER La guerre en Europe.

### Les nouvelles officielles.

Paris, 30. — Communiqué de 15 h. Au sud de la Somme, à la faveur d'un violent bombardement, l'ennemi a pénétré dans un élément avancé de notre ligne à l'ouest de Varmandovillers (nord de Chaulnes) Notre contre-attaque l'en a rejeté aussitôt après.

A l'ouest de la Meuse, les Allemands ont contre-attaqué à plusieurs reprises, au cours de la nuit, nos positions du bois d'Avocourt. Tous leurs assauts ont été repoussés par nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses et d'infanterie, qui ont causé de grands ravages dans les rangs ennemis, notamment devant le « réduit d'Avocourt », où les Allemands ont laissé des monceaux de cadavres. Aucune tentative nouvelle dans la région de Malancourt.

A l'est de la Meuse et en Woëvre bombardement intermittent. Les Allemands ont lancé dans la Meuse, au nord de Saint-Mihiel, un grand nombre de mines flottantes, qui n'ont fait aucun dégât.

En Lorraine, activité de notre artillerie entre Domèvre et Bréménil.

Dans la journée du 29, une de nos escadrilles de bombardement a lancé quinze obus de gros calibre sur la gare de Metz les Sablons, et cinq sur la gare de Pagny sur Moselle. Dans la nuit du 29 au 30, deux de nos avions ont bombardé la gare de Maizières-les-Metz.

### La bataille de Verdun.

L'Agence Havas publie la note suivante sur la bataille de Verdun :

L'offensive allemande, suspendue depuis le 22 mars, a repris au cours de la journée de mardi, avec une violence redoublée. L'ennemi, pour mieux nous cacher ses desseins, avait arrosé de mitraille, sans interruption, depuis huit jours, tout notre front défensif devant Verdun jusqu'à nos ailes extrêmes de l'Argonne et de Woëvre.

Pourtant, les violents bombardements de nos première et deuxième lignes sur la rive gauche de la Meuse faisant pressentir plutôt une nouvelle attaque dans ce secteur. Elle a eu lieu mardi, et précisément sur un point où on l'attendait ; mais le choc ennemi ne porta que sur un objectif extrêmement réduit d'un kilomètre à peine, soit sur nos positions d'Avocourt-Malancourt.

Dès le matin, l'artillerie adverse canonna avec une rage particulière nos lignes Avocourt-Malancourt-Béthincourt, pour préparer l'action de l'infanterie, qui se déclancha à 3 heures après midi.

Les masses allemandes, fortes peut-être d'une division, se précipitèrent alors à l'assaut sur un terrain labouré par le tir de leurs pièces lourdes et sur lequel elles croyaient devoir aisément avancer. Mais elles avaient compté sans notre infanterie et notre artillerie légère que cette débauche d'acier n'était pas parvenue à anéantir

et qui purent pour ainsi dire se faufiler à travers les tirs de barrage de l'adversaire. Accrochés au terrain, nos fantassins arrêtaient par la violence de leur feu les colonnes ennemies et nos pièces de campagne fauchèrent littéralement les masses profondes allemandes, par des tirs de barrage d'une précision terrible.

Encore une fois, les flots ennemis déferlant vers nos lignes en vagues successives étaient brisés.

L'objectif des Allemands dans cette affaire était de nous obliger à évacuer le village de Malancourt dont ils occupent déjà les crêtes environnantes ; mais leur espoir, cette fois encore, fut déçu.

Nous maintenons toujours intact ce saillant de Malancourt, qui bénéficie, immédiatement en arrière de sa courbe extrême, de l'appui des points culminants du Mort-Homme à droite, de la cote 304 à gauche, deux positions remarquables qui représentent, sur l'alignement d'Avocourt-Cumières les piliers du fronton de notre résistance.

Enfin, rappelons que si l'ennemi veut marcher sur Verdun par Malancourt, il aura dix-huit kilomètres et quatre lignes de résistance à franchir.

### Un rempart humain.

Un combattant français, évacué pour blessures dans les derniers combats livrés au Mort-Homme, fait le récit suivant de ces formidables assauts :

Notre régiment recut l'ordre de se porter sur le secteur du Mort-Homme, où nous devions nous tenir en réserve.

Là, depuis deux jours, l'artillerie allemande concentrait ses feux, battant chaque pouce de terrain, visant au bouleversement total des derniers éléments de tranchées. Une lutte féroce, désespérée, s'engagea. Les Allemands, décimés par le feu croisé de nos mitrailleuses, se reformaient sans cesse. Les vagues ennemies menaçaient d'encercler les défenseurs. Il fallut se replier. Maintenant, c'était l'artillerie française qui donnait sur la tranchée perdue. Renforcés sans cesse, les Allemands purent se maintenir, jusque vers le milieu de l'après-midi, sur le terrain perdu. A quatre heures, notre régiment, chargé de la contre-attaque, se déploya pour l'assaut. Ce fut bref.

Nous partîmes en avant en criant comme des fous. En un clin d'œil, nous étions sur les assaillants, et nos grenades firent le reste. Un furieux corps à corps nous fit reprendre la tranchée. Jamais je n'avais vu pareil carnage. Nous marchions littéralement sur un tapis de cadavres. Nous avions fait une véritable hécatombe. Nous avions achevé de transformer en charniers les entonnoirs. Les corps amoncelés nivelaient le sol, rempli d'énormes trous. Alors, pour nous mettre à couvert et pour soutenir sans trop de pertes une nouvelle attaque ennemie, qui se préparait, nous primes les cadavres allemands que nous alignâmes en guise de parapets. Les corps, entassés sur plusieurs rangs en hauteur et en épaisseur, nous permirent de résister au feu de l'adversaire.

### Conférence des Alliés.

#### Résolutions prises.

La conférence a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

Les représentants des gouvernements alliés, réunis à Paris, les 27 et 28 mars, affirment leur entière communauté de vues et la solidarité des Alliés. Ils confirment les mesures prises pour réaliser l'unité d'action sur l'unité des fronts. Ils entendent par là à la fois l'unité d'action militaire assurée par l'entente conclue entre les états-majors, l'unité d'action économique dont la présente conférence a réglé l'organisation, et l'unité d'action diplomatique que garantit leur inébranlable volonté de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire de la cause commune.

Les gouvernements alliés sont décidés à mettre en pratique dans le domaine économique leur solidarité de vues et d'intérêts. Ils chargent la conférence économique qui se réunira prochainement à Paris de proposer les mesures propres à réaliser cette solidarité.

En vue de renforcer, de coordonner et d'unifier l'action économique et ayant pour objet d'empêcher le ravitaillement ennemi, la conférence a décidé de constituer à Paris un comité permanent dans lequel tous les Alliés seront représentés.

La conférence a décidé :

1. De poursuivre l'organisation entreprise à Londres d'un bureau central des affrètements.

2. De poursuivre en commun et dans le plus bref délai la recherche des moyens propres à répartir équitablement entre les nations alliées les charges résultant des transports maritimes et d'enrayer la hausse du fret.

### L'attaque anglaise contre le Schleswig.

On mande de Londres :

Tous les navires qui ont participé, le 26 mars, aux opérations sur le littoral allemand sont rentrés, sauf le contre-torpilleur *Lekusa*, lequel a coulé après le transbordement de tout son équipage à bord du torpilleur *Laseco*. Le transbordement s'est effectué sans perte, bien que la mer fût démontée.

Nous avons recueilli des équipages des chalutiers allemands coulés, 4 hommes de l'*Otto-Rudolph* et 16 du *Braunschweig*.

Le soir du 25 mars, nos croiseurs légers ont rencontré une division de contre-torpilleurs, dont un a été éperonné et coulé par le croiseur *Olopatra*, sans qu'aucun marin ait pu être sauvé.

### L'Angleterre sous la tempête.

Une tempête effroyable fait rage depuis plusieurs jours.

Les communications par chemins de fer sont interrompues en plusieurs endroits. La désorganisation du trafic est générale dans le nord et le centre de l'Angleterre et dans le sud du Pays de Galles. On signale de nombreux accidents mortels dans les montagnes. Plusieurs personnes se sont perdues dans la neige et sont mortes de froid. Le maréchal French allant passer une

revue des troupes a été arrêté par la neige.

Les express ont des retards considérables. Plusieurs ont été bloqués en route. Londres est isolée de plusieurs villes du nord. On signale des sinistres en mer. Des barques se sont échouées et se sont brisées.

### L'annexion

#### de l'Épire à la Grèce.

On mande d'Athènes au *Secolo* : La Quadruple-Entente a remis mardi soir à M. Skouloudis un mémoire rédigé en termes très amicaux, qui contient des réserves au sujet de l'occupation de l'Épire du Nord. Le mémoire ajoute que le sort de ce territoire sera liquidé par la conférence de la paix.

## CANTON DE FRIBOURG

Communiqué. — A partir du 31 mars, l'Office international d'expédition de vivres et vêtements aux prisonniers de guerre, à Fribourg, percevra une taxe de 10 cent. sur chaque paquet à transmettre aux prisonniers de guerre. Nul doute que le public ne fasse bon accueil à cette mesure et ne consente volontiers au versement de cette taxe minime destinée à aider à couvrir les frais généraux de l'Office. Pour ce qui concerne les paquets arrivant du dehors, prière de joindre la taxe en timbres-poste.

Tirage financier. — Dernièrement a été effectué le 59<sup>e</sup> tirage des primes des obligations de l'emprunt de 8 millions de 1895.

La prime de 10.000 fr. est échue au numéro 18817.

Prime de 2000 fr. : n° 25014.

Prime de 1000 fr. : n° 34397.

Primes de 500 fr. : n° 4048, 16975, 28911, 31342, 34160, 40459, 43580, 59230, 61115 et 62650.

Primes de 400 fr. : n° 5109, 10533, 36477, 43604, 54715.

Conseil d'Etat. — Séance du 24 mars. — Le Conseil appelle M. Raymond Bocard, à Fribourg, aux fonctions de lieutenant de préfet du district de la Sarine.

Il ratifie l'élection de M. Emile Ems, président du tribunal du Lac, comme proposé à la communauté catholique de Morat.

Il autorise la commune de Fétigny à percevoir divers impôts.

## GRUYÈRE

Conférence. — Dimanche, 2 avril, à 8 1/4 h. du soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, M. Benjamin Vallotton, le romancier vaudois bien connu, donnera une conférence intitulée :

*Chez les aveugles de la guerre,* (choses vues et entendues) en faveur du Fonds suisse romand pour les soldats français aveugles.

Toutes les villes et même les bourgs et de nombreux villages de la Suisse romande ont donné avec une magnifique générosité. Malgré les circonstances et bien que la population bulloise ait déjà été sollicitée à plusieurs reprises ces derniers temps, il est certain que la Conférence de M. Vallotton,

qui ne poursuit qu'un but humanitaire, fera sa part le dimanche 2 avril.

Prix des places : Réservées, 1 fr., et Tribunes, 50 cent. On peut retenir à l'avance les places réservées en s'adressant au Ville.

Pompiers. — Les jeunes gens atteints de 18 ans et les hommes valides qui désirent volontairement dans les sapeurs pompiers de la Ville sont priés de s'inscrire au bureau de la Ville jusqu'au 10 avril. La Commission

Marché hebdomadaire. — Un public nombreux assiste au marché de jeudi, en dépit du mauvais temps qui soufflait par les rues. Les pommes de terres, plus abondantes que lors des précédents marchés, ont été vendues à des prix élevés, 3 fr. 20 à 3 fr. 50 le décalitre. Ce prix est le plus élevé de la saison. Les pommes de terre importées de la Ville à raison de 20 cent. le décalitre. Les pommes maitiennes de 3 fr. 60 à 4 fr. la mesure.

Aux Halles, le beurre de 4 fr. 60 à 4 fr. 80 le kil. se vend maintenant à 12 cent. le retour du froid a naturellement sur la ponte ; la production de quelque peu diminuée, il est à prévoir que cette denrée ne baissera pas encore de la réduction qui se manifeste généralement à cette époque.

Broc, le 27 mars. Monsieur le Rédacteur du *Journal de la Gruyère*, à B.

Monsieur le Rédacteur, Veuillez nous permettre de vous adresser quelques lignes de votre journal pour donner connaissance à vos lecteurs de la commune de Fribourg.

Dimanche dernier ont eu lieu des élections partielles pour procéder au remplacement des membres démissionnaires du Conseil communal.

Je voudrais rendre à chacun sa part et en évitant de parler de toute lutte entre Bourgeois et alliés proposer de la Fabrique la répartition des fonctions de préfet du district de la Sarine.

Il ratifie l'élection de M. Emile Ems, président du tribunal du Lac, comme proposé à la communauté catholique de Morat.

Il autorise la commune de Fétigny à percevoir divers impôts.

De là, une lutte gigantesque a eu lieu entre les deux camps, la conquête de ces trois sièges ayant eu lieu d'après le vote de la majorité absolue exprimée, environ 340 voix.

Le groupe Bourgeois est composé dans ses rangs de sept membres, dont trois sièges au Conseil communal de B. par le vote du 26 mars.

9 membres représentants des alliés ; 6 membres choisis dans le personnel de la fabrique. Nous laissons le soin à la commission de juger si cette répartition est juste et si elle est en harmonie avec les traditions du pays. Nous nous abstenons de tout commentaire au sujet de la situation et des moyens d'action dans la circonstance.



qui ne poursuit qu'un but essentiellement humanitaire, fera salle comble le dimanche 2 avril.  
 Prix des places : Réservées 2 fr. ; Premières, 1 fr., et Tribunes 50 cent.  
 On peut retenir à l'avance les places réservées en s'adressant au Bureau de Ville.

**Pompiers.** — Les jeunes gens ayant atteint l'âge de 18 ans et tous les hommes valides qui désirent s'engager volontairement dans le Corps des sapeurs pompiers de la Ville de Bulle sont priés de s'inscrire au Bureau de Ville jusqu'au 10 avril 1916.  
*La Commission du feu.*

**Marché hebdomadaire.** — Un public nombreux assistait à notre marché de jeudi, en dépit d'une bise carabinée qui soufflait par rafales.

Les pommes de terres, quelque peu plus abondantes que lors des précédents marchés, ont été tenues à des prix élevés, 3 fr. 20 à 3 fr. 50 le double décalitre. Ce prix est loin de correspondre à celui qui est fait pour les pommes de terre importées, vendues par la Ville à raison de 20 cent. le kilo.

Les pommes maintiennent leurs prix de 3 fr. 60 à 4 fr. la mesure de 20 litres.

Aux Halles, le beurre s'est vendu de 4 fr. 60 à 4 fr. 80 le kilo. Les œufs se sont maintenus à 12 cent. pièce. Le retour du froid a naturellement inflé sur la ponte; la production ayant quelque peu diminué, il est tout indiqué que cette denrée ne puisse bénéficier encore de la réduction de prix qui se manifeste généralement à cette époque.

Broc, le 27 mars 1916.

Monsieur le Rédacteur du journal *La Gruyère*, à Bulle.

Monsieur le Rédacteur,

Veillez nous permettre d'emprunter quelques lignes de votre honorable journal pour donner connaissance à nos lecteurs de la communication suivante :

Dimanche dernier ont eu lieu, à Broc, des élections partielles en vue de procéder au remplacement de 3 membres démissionnaires au sein du Conseil communal.

Wantant rendre à chacun ce qu'il lui est dû et en évitation de toute discorde et de toute lutte, le groupe Bourgeois et alliés proposa au groupe de la Fabrique la répartition des sièges à repourvoir comme suit :

- 1° 1 candidat bourgeois ;
- 2° 1 candidat choisi dans le personnel de la fabrique ;
- 3° 1 candidat indépendant, représentant la généralité des ouvriers.

Malheureusement, cette proposition ne paraissait équitable fut repoussée sans autre.

De là, une lutte gigantesque s'engagea alors entre les deux camps pour la conquête de ces trois sièges. La votation ayant eu lieu d'après le système de la majorité absolue des suffrages exprimés, environ 340 citoyens y prirent part.

Le groupe Bourgeois et alliés succomba dans ses revendications en perdant les trois sièges. De sorte que le Conseil communal de Broc, complété par le vote du 26 mars, comportera :

- 3 membres représentant les Bourgeois et alliés ;
- 6 membres choisis exclusivement dans le personnel de la fabrique Cailler.

Nous laissons le soin à l'honorable public de juger si cette répartition de mandats est juste et si elle répond aux traditions du pays.

Nous nous abstenons également de tout commentaire au sujet des motifs et des moyens d'action employés dans la circonstance.

Cependant, nous nous réservons éventuellement d'y revenir.

En attendant, un recours est interjeté auprès du Haut Conseil d'Etat contre la validité de ces élections.

Daignez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'hommage de nos remerciements anticipés et de nos sentiments distingués.

*Un groupe de Bourgeois et Alliés.*

**Encore les chiffons de papier.** — Il ne s'agit, pour cette fois, ni de conventions, ni de traités, qui passaient autrefois pour sacrés et qui ne le sont plus aujourd'hui, trop souvent, que rebats méprisables et encombrants. Il s'agit simplement de déchets tels que vieux journaux, vieux livres d'école, vieilles boîtes en carton vieux papiers d'emballage, etc., etc., que tout le monde et les écoliers surtout laissent avec mépris au fumier ou dans les caisses à balayures. Or, savez-vous que l'entrepôt de déchets de papier de Zollikofen, près de Berne, achète tout cela à un bon prix : 5 fr. pour cent kilos ?

Profitant de l'occasion, un instituteur du canton fit parvenir dernièrement, à cette adresse, 2000 kilos de déchets qu'avaient mis en sacs ses élèves, en huit jours. Immédiatement, il recevait la somme de 100 francs.

Qu'en dites-vous ? Ne voilà-t-il pas une caisse à subsides pour promenades scolaires facile à alimenter ?

Renseignés, nombreux seront sans doute les maîtres qui diront à leurs élèves : « Allez et faites de même ! »

**Araignée herbivore.** — On nous écrit : Permettez-moi de vous signaler un fait qui m'a fortement surpris. L'autre jour, je constatais que deux jeunes plants d'œillettes Malmaison avaient été abîmés. L'un avait des feuilles rongées et l'autre était entièrement décapité. Le déplaçai les vases qu'ils contenaient; le lendemain, c'était le tour de lupins à devenir la proie des insectes gloutons.

Quelle ne fut pas ma stupéfaction, hier matin, en constatant qu'une araignée avait élu domicile dans un terrier qu'elle s'était creusé dans la terre d'un vase, terrier d'où elle venait commettre les déprédations signalées plus haut. N'ayant plus à sa disposition ni œillettes ni lupins, elle s'était attaquée à des fuchsias. J'avais toujours cru que ces insectes étaient essentiellement carnivores et qu'elles faisaient leur ordinaire des mouches engluées dans leurs filets.

**Notre feuilleton.**

*Nous commencerons, dans notre prochain numéro, la publication du roman*

**La Terre qui meurt**

*œuvre de René Bazin.*

Toute personne qui prendra un abonnement recevra, dès aujourd'hui au 31 décembre prochain, **LA GRUYÈRE** avec son supplément **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**, pour le prix exceptionnel de 3 francs.

**M. B. pasteur,**

nous écrit : « Je suis émerveillé de l'efficacité des **Pastilles Wybert Gaba** contre l'enrouement, la toux, les catarrhes, etc. Elles sont sans rivales. Adressez-moi immédiatement, je vous prie, deux boîtes de Pastilles Gaba véritables. »

Exigez les véritables Pastilles Wybert-Gaba, invariablement en boîtes bleues. En vente partout.

**NEURALGIE — MIGRAINE — MAUX DE TÊTE**  
**KEFOL REMÈDE SOUVERAIN KEFOL**  
 Boîte (10 paquets) fr. 1.50. Toutes pharmacies.

L'achat de chaussures exige toute prudence en vue des prix renchérissés. Nos articles jouissent de la meilleure renommée tant pour la qualité que pour le bon marché.

Demandez notre catalogue gratuit !

**Rod. Hirt & fils**  
**Lenzburg.**

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il dessert le

**Café-Brasserie de la Couronne**

Place du Temple, à Vevey.

Bonnes consommations.

Service soigné.

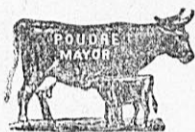
Se recommande,

**Pierre Verdan,**  
 ancien cafetier à BROC.

**Jeudi 6 avril, jour de la foire, on achètera pour la dernière fois la LAINE TRICOTÉE**

**à fr. 3.50 le kg.**

sous le Tilleul, à Bulle.



**POUDRE MAYOR**

le plus puissant

tonique, dépuratif et antiépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour



Seuls fabricants: **Vve Alf. DELISLE & C<sup>e</sup>, Lausanne.**

Demandez partout le Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.

Exigez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

Prix : fr. 2.50 le paquet ; par 6 paquets, fr. 2, franco.

**On demande**

pour la Suisse romande, un

**jeune homme**

de 16 à 18 ans, sachant traire et pouvant aider à la campagne. — S'adresser à **M. E. Buensod, Mies (Vaud)**

**A vendre**

dans le Jura-s/-Nyon, **GRANDE FERME** moderne avec 16 hectares, de terrain, eau, électricité. Conditions avantageuses. S'adresser Agence agricole **Dumur et Honegger, Longemalle, 16, Genève.**

**A louer**

un petit appartement. S'adresser à **G. Dunand, maréchal, Bulle.**

**Vente juridique de liqueurs.**

L'Office des Faillites de la Gruyère vendra de gré à gré, au détail et à prix réduits, **samedi 1er avril 1916, dès 2 heures, à la distillerie MOULLET Alfred, à Bulle** : un stock de liqueurs artificielles, cognac, rhum, bitter, marc, sirop, ainsi que 200 fûts d'Eau d'Henniez et environ 20 kilos de sucre.

**A louer**

de suite appartements de deux ou quatre chambres, cuisine et dépendances, au 3<sup>me</sup> étage. Pour le 1<sup>er</sup> juin, magasin et arrière magasin, place de la Promenade, avec ou sans appartement au 1<sup>er</sup> étage. S'adresser directement à la **Bijouterie Remy, Grand'rue, 26, Bulle.**

**Jeune homme**

exempt du service militaire est demandé pour de suite pour les travaux de la maison. S'adresser à l'**Hôtel de Ville, Broc.**

**On demande**

2 cylindres à **PUSINE DESPOND BULLE**



Contre Toux Grippe, Coqueluche, Rougeole, prenez le

**SIROP BURNAND**

**Jeune fille**

expérimentée cherche place de sommelière ou demoiselle de magasin. Certificats et photographie à disposition. S'adresser à la **S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 518 B.**

**Mise au concours.**

L'Administration de la Banque de l'Etat met au concours les travaux de maçonnerie, menuiserie, gypserie et peinture pour son immeuble (ancien bâtiment Gippa). Prendre connaissance du cahier des charges et des soumissions à l'Agence de Bulle, jusqu'au samedi 9 avril, à 6 heures du soir.

**Mise de bétail et chédail.**

Le soussigné exposera en vente, par voie de mise publique, 16 belles jeunes vaches de montagne, pie noires, toutes primées en 1<sup>re</sup> classe, très bonnes laitières. Les vaches portantes pour l'automne seront accompagnées d'un certificat de saillie. Il sera de même vendu tout le chédail, comprenant faucheuse avec peigne à regain, faneuse, plusieurs chars à 1 et à 2 chevaux, etc.

La mise aura lieu le **mardi 11 avril** prochain, à 1 h. précise, à la ferme de **Grange Rouge**, à 5 min. de la gare de Romont.

Paiement au comptant.

L'exposant : **Léon Ayer.**

**On demande**

une jeune fille comme sommelière et pour aider au ménage. S'adresser à la **S. A. suisse de publicité Haasenstein et Vogler à Bulle, sous H 530 B.**

... a été arrêté par la  
 ... des retards considé-  
 ... ont été bloqués en  
 ... est isolée de plusieurs  
 ... n signale des sinistres  
 ... ques se sont échoués  
 ...  
**annexion**  
 ... à la Grèce.  
 ... thènes au Secolo :  
 ... Entente a remis mardi  
 ... ndis un mémoire ré-  
 ... ès amicaux, qui con-  
 ... au sujet de l'occe-  
 ... du Nord. Le mé-  
 ... le sort de ce terri-  
 ... par la conférence de  
 ...  
**FRIBOURG**  
 ...  
 ... qué. — A partir du  
 ... international d'expé-  
 ... et vêtements aux pri-  
 ... re, à Fribourg, perce-  
 ... 10 cent. sur chaque  
 ... outre aux prisonniers  
 ... toute que le public ne  
 ... à cette mesure et ne  
 ... rs au versement de  
 ... e destinée à aider  
 ... généraux de l'Office.  
 ... erne les paquets ar-  
 ... prière de joindre la  
 ... poste.  
**ancier.** — Derai-  
 ... ctué le 59<sup>e</sup> tirage des  
 ... gations de l'emprunt  
 ... 1895.  
 ... 0.000 fr. est échue  
 ...  
 ... fr. : n° 25014.  
 ... fr. : n° 34397.  
 ... fr. : n° 4048, 16975,  
 ... 4160, 40459, 43580,  
 ... 62650.  
 ... fr. : n° 5109, 10533,  
 ... 1715.  
**Etat.** — Séance du  
 ... Conseil appelle M.  
 ... rd, à Fribourg, aux  
 ... tenant de préfet du  
 ... ine.  
 ... ion de M. Emile Ems,  
 ... unal du Lac, comme  
 ... mmunauté catholique  
 ...  
 ... commune de Fétigny  
 ... s impôts.  
**YERE**  
 ...  
 ... . — Dimanche, 2  
 ... u soir, dans la grande  
 ... e Ville, M. Benjamin  
 ... ancier vaudois bien  
 ... ne conférence intitu-



# GRANDE VENTE DE FLEURS

dès aujourd'hui et jours suivants.

1 piquet de **Roses** moussues  
 1 » de **Roses** blanches  
 1 » de **Pâquerettes** blanches  
 1 » de **Marguerites**, Glycines, Lilas  
 Guirlandes de **Roses** pompon ou petites roses avec feuillage  
 Guirlandes de **Cerises**

1 piquet de grosses **Cerises** et feuillages  
 1 » de petites **Cerises** et feuillages  
 1 » de **Roses** magenta avec feuillages  
 1 » de **3 Roses** en rose ou blanc  
 1 » de **Marguerites** noires, jaunes et blanches

2 piquets **Roses** pompon en rouge, bleu, rose, jaune  
 1 belle **Rose** thé avec feuillage  
 1 piquet de **Roses** de Noël soie, en blanc, bleu, rose, violet  
 1 » de **Liseron** soie, en rose, mauve, violet, blanc  
 1 » de **Lilas** en blanc et lilas  
 1 » de 2 belles **Chrysanthèmes** soie en rouge ou brun  
 Guirlandes de **Roses** pompon soie en rouge ou rose  
 Guirlandes de **Boutons églantines** en soie, rose et bleu, avec feuillage  
 Guirlandes de grosses **Cerises** avec feuillage

1 piquet **Cerises** bigaro avec feuillage, très légères  
 1 » de **2 Roses** avec feuillage, rose, abricot ou blanc  
 1 » de **3 Roses** jaunes avec feuillage brun-rouge, très jolies  
 1 Guirlande **Cerises** bigaro pendantes, avec feuillage

1 guirlande de **Houx** avec feuillage  
 1 » de **Boutons de Roses** moussues  
 1 » de **Roses** pompon en soie  
 1 » de petites **Roses** soie avec mousse  
 1 » de **Pavots** soie avec feuillage  
 1 » de belles **Eglantines** soie avec feuillage

1 Lot

de **FLEURS** différents genres

## GRANDS MAGASINS AU LOUVRE, BULLE

Le piquet

75 cts.

Le piquet

95 cts.

Le piquet

1 25

Le piquet

1 45

Le piquet

1 75

Le piquet

45 cts.

### On demande

une bonne servante de campagne; entrée le plus tôt possible; gage à convenir. S'adresser à la S. A. suisse de publicité, Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 453 B.

### A vendre

une bonne jument rouge, à deux mains, âgée de 8 ans. S'adresser à la S. A. suisse de publicité, Haassenstein et Vogler, Bulle.

### On demande

#### vacher

pour soigner 15 vaches. Salaire fr. 55.— par mois. — S'adresser chez François Baatard, à Démoret (Vaud).

**Nervosan**  
 Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par H.A. les médecins contre la nervosité, l'abattement, l'irritabilité, la migraine, l'insomnie, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la névralgie, la neurasthénie sous toutes formes, l'épuisement nerveux et la faiblesse des nerfs. Remède fortifiant, le plus intensif de tout le système nerveux. Prix fr. 3.50 et fr. 5.— En vente dans toutes les pharmacies.

### VILLE DE BULLE

Judi 6 avril 1916, à 2 heures après midi, à l'Hôtel de Ville, auront lieu les mises pour la location de l'emplacement servant de dépôt de matériaux, près du dépôt de la Tréme.  
 Par ordre: Le Secrétaire communal.

### MÉTAUX

Suis acheteur de vieux cuivre, laitons, aluain, zinc, étain et plomb au plus haut prix.

### A louer

un petit appartement à proximité de l'usine Nestlé. — S'adresser à Alf. Piolet, La Tour.

### ATTENTION

Je suis toujours acheteur de: CHIFFONS MÉLÉS, à 15 cent. le kilog.; LAINES TRICOTÉES, à 3 fr. 20 le kilog.; ainsi que VIEUX FER, à 9 fr. les 100 kilog., CUIVRE, BRONZE, LAITON, aux plus hauts prix du jour.

### DELALOYE

Rue de Vevey, en face du Café de l'Avenir, BULLE

### Vente de bois de moules.

La Commune d'Estavannens vendra en mises publiques environ 200 stères de foyard 1<sup>re</sup> qualité et un bon nombre de moules de sapin rebut situés près du village. La mise aura lieu sur place lundi 5 avril 1916, dès 1 1/2 heure après midi. Estavannens, le 23 mars 1916.

Par ordre: Le Secrétaire communal.

### SOUSSION

La Commission pour l'endigement du ruisseau de Plaisance met en soumission les travaux comprenant l'endigement du ruisseau dans sa partie inférieure (terrassement, canal maçonné, etc.). Prendre connaissance du cahier des charges au bureau de l'avocat Morard, à Bulle.

Délai pour le dépôt des soumissions sous pli fermé jusqu'au samedi 1<sup>er</sup> avril, à 5 heures du soir.

### Transport de billons.

Le soussigné reçoit des offres jusqu'au 1<sup>er</sup> avril pour le transport à sa scierie près de Bulle de:

- 1<sup>o</sup> 12000 billons sis au Mouret.
- 2<sup>o</sup> 1200 » » à Villarvolard.

Le premier lot est divisible à volonté.

L. DESPOND, à Bulle.

### SOUSSION

La Commune de Vaulruz met en soumission un lot important de drapage à exécuter sur le domaine de la cure. Pour voir l'ouvrage et prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser au soussigné chez qui les soumissions cachetées devront être déposées pour samedi 1<sup>er</sup> avril avant 8 h du soir.

Par ordre: C. Vionnet, secrét.

### A VENDRE des

caisses vides et cartons.

Au Louvre, Bulle.



### ABONNEMENTS

Salme... 1 an, Fr. 4.50  
 6 mois... 2.50  
 3 mois... 1.50  
 payables d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

### LE BOMBARDE de Porrentruy

Il y a quelques mois, des Allemands survolaient la zone et jetaient sur cette certaine quantité de bombes plusieurs victimes et occasionnaient des dégâts matériels assez graves. Ce fut avec un sentiment de profonde indignation que le peuple apprit cette violation de notre neutralité. Mais la déception fut à son comble, car l'on dut constater qu'il ne s'agissait pas d'une intervention fédérale pour obtenir de la part du gouvernement allemand, celui-ci fit, il est vrai, des déclarations au Conseil fédéral, mais on ne put constater qu'il ne s'agissait que de paroles. Or, on vient de voir ce que valent ces belles promesses. Au lieu de le vent. Nous étions préparés à ces revirements de la diplomatie allemande. Mais les traités internationaux ne sont pas des chiffons de papier, que l'on déchire lorsqu'on veut. Les engagements de la diplomatie allemande sont pris du droit des gens, de ces et des conventions internationales. Il n'est guère possible d'observer une stricte neutralité respectant notre neutralité. Mais la réprobation est évidente lorsqu'on apprend que les Allemands ont jeté cinq bombes sur la ville de Porrentruy, y causant de graves dégâts matériels, malheureusement aucune victime n'est tombée près du château. Près de la gare, une autre bombe a éclaté. C'est pas éclaté. Immédiatement après la naissance de cette nouvelle violation de notre neutralité, le Conseil fédéral a chargé le gouvernement suisse à Berlin d'exiger des réparations immédiates et la punition des auteurs coupables. On ne saurait croire, à une erreur. En effet, les Allemands venaient de la direction ils se sont retirés dans la direction. S'agit-il d'une manœuvre tendant à nous faire croire...